

Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

(RPQS)



2021

Sommaire

I-	Introduction	p.3
II-	Fonctionnement du service d'eau potable	p.4
1-	Territoire et mode de gestion	
2-	Les branchements	
III-	Contrat de délégation de service public	p.6
1-	Contexte	
2-	Avenant	
IV-	Les ressources	p.7
V-	Les ouvrages	p.8
1-	Les installations de production et de stockage	
2-	Les canalisations	
3-	Les compteurs	
VI-	Les volumes	p.14
1-	Les volumes produits	
2-	Les volumes exportés et importés	
3-	Les volumes consommés	
VII-	Tarification et recettes	p.21
1-	Tarification	
2-	Produits et charges du service pour le délégataire	
VIII-	Performances du service	p.23
1-	Qualité de l'eau	
2-	Service à l'usager	
3-	Gestion technique, patrimoniale et financière du délégataire	
4-	Travaux d'investissement	
IX-	Conclusion et perspectives	p.28

I- Introduction

Le SIAEP Vayres et Tardoire, créé au 1^{er} janvier 2019, détient la compétence « eau potable » sur 11 communes. Il lui revient d'organiser et d'assurer le service de la production et de la distribution de l'eau potable sur l'ensemble de son territoire.

La gestion du service eau potable a été confiée par voie de délégation de service public à un exploitant, la société SAUR. Ce contrat a été établi pour une prise d'effet le 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 10 ans.

Ce contrat de délégation fait l'objet, en vertu des dispositions de l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'un rapport annuel du délégataire.

Le présent rapport concerne le service de l'eau sur l'ensemble du syndicat au titre de l'année 2021. Il est établi conformément aux dispositions des articles L.2224-5 et D 2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'année 2021 en chiffre

- **445 331 m³** distribués dont **441 284 m³** produits
- **472 km** de réseau
- **5 142** branchements dont 30 neufs
- **78,79 %** de rendement

II- Fonctionnement du service d'eau potable

1- Territoire et mode de gestion

Le territoire géographique du syndicat comprend les communes suivantes :

- Champagnac-la-rivière
- Champsac
- Chéronnac
- Cussac
- Dournazac
- Les-Salles-Lavauguyon
- Maisonnais-sur-Tardoire
- Oradour-sur-Vayres
- Saint-Bazile
- Vayres
- Videix

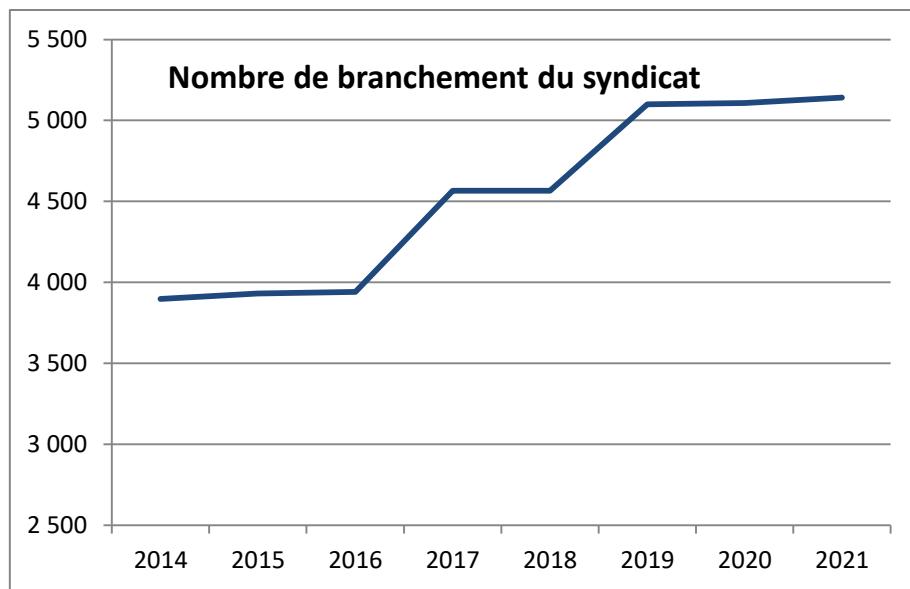
Le service public d'eau potable du SIAEP Vayres et Tardoire est délégué à la société SAUR, via un contrat d'affermage pour une durée de 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2019.

2- Les branchements

La répartition des branchements selon la commune est la suivante au 31 décembre de chaque année :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution N/N-1 en %
Champagnac-la-rivière	407	405	405	410	416	417	0,2 %
Champsac	474	476	477	477	477	478	0,2 %
Chéronnac	262	262	262	261	262	267	1,9 %
Cussac	817	815	815	827	828	837	1,1 %
Dournazac	/	611	613	604	601	611	1,5 %
Les Salles Lavauguyon	(162)	(164)	(165)	165	166	166	0 %
Maisonnais-sur-Tardoire	(340)	(344)	(349)	345	348	352	1,1 %
Oradour-sur-Vayres	1113	1121	1119	1135	1136	1135	-0,1 %
Saint-Bazile	115	114	114	113	112	114	1,8 %
Vayres	587	595	594	595	596	598	0,3 %
Videix	166	167	167	167	166	167	0,6 %
TOTAL	3 941	4 566	4 566	5 099	5 108	5 142	0,67 %

() : valeurs non prises en compte dans le total, car intégration des deux communes en 2019.



Le nombre de branchements par commune reste assez constant. L'augmentation du nombre de branchements en 2017 est due à l'intégration de la commune de Dournazac, puis en 2019, à l'intégration des communes de Maisonnaise sur Tardoire et les Salles Lavauguyon.

La répartition des branchements selon leur consommation par commune est la suivante :

Commune	Total 2021	Particuliers et autres			Communaux
		<100m ³ /an	100<conso>200m ³ /an	>200m ³ /an	
Champagnac-la-rivière	417	392	14	0	11
Champsac	478	439	26	1	12
Chéronnac	267	242	16	0	9
Cussac	837	780	32	1	24
Dournazac	611	570	32	0	8
Les Salles Lavauguyon	166	154	6	0	6
Maisonnaise-sur-Tardoire	352	322	18	0	12
Oradour-sur-Vayres	1135	1063	37	0	35
Saint-Bazile	114	104	4	0	6
Vayres	598	557	25	0	16
Videix	167	149	12	0	6
TOTAL	5 142	4 773	222	2	145
Représentativité		92,82 %	4,32 %	0,04 %	2,82 %

92% des branchements consomment moins de 100 m³/an, pourcentage en augmentation par rapport à l'année précédente qui était de 81%.

La part des très gros consommateurs s'élève à 0,04 %, il était de 3% en 2020. Il s'agit de l'entreprise Delouis à Champsac et l'EHPAD de Cussac.

La part des branchements communaux s'élève à 2,82%.

III- Contrat de délégation de service public

1- Contexte

Le contrat se caractérise par l'exécution des missions suivantes :

- 1- le droit exclusif pour le fermier d'assurer à ses risques et périls la gestion et la continuité du service public de distribution d'eau potable à l'intérieur du périmètre de la délégation ;
- 2- la gestion du service inclut :
 - ❖ L'exploitation avec notamment l'entretien et la surveillance des installations
 - ❖ La réalisation des travaux mis à la charge du délégataire
 - ❖ Les relations avec les usagers des services
 - ❖ La tenue à jour de l'inventaire du patrimoine matériel et immatériel du service
 - ❖ Le recueil et la valorisation des informations relatives au fonctionnement des installations et à l'exécution du service
 - ❖ La continuité du service avec la mise en place d'un service d'astreinte pouvant être contacté 24h/24h
- 3- L'obligation pour le fermier de fournir à la Collectivité tout renseignement nécessaire à l'exercice de ses droits et obligations ;
- 4- Les ouvrages à usage municipal, collectif ou d'incendie ne font pas partie des biens délégués (pour ces ouvrages la limite du domaine délégué est la vanne d'isolement y compris celle-ci)

2- Avenant N°1

L'avenant n°1 du **26 juin 2019** intègre au contrat les communes de Maisonnais sur Tardoire et les Salles Lavauguyon avec résiliation anticipée du contrat « Val de Tardoire », à compter du 1^{er} juillet 2019. L'impact des achats d'eau en gros, dans la formule d'indexation a entraîné une hausse de la rémunération du délégataire au 1^{er} juillet 2019.

3- Avenant N°2

L'avenant n°2 du **1^{er} juillet 2020** stipule que les achats d'eau au SIAEP de NEC (Nord Est Charente) sont pris en charge par le SIAEP Vayres et Tardoire entraînant une baisse de la rémunération du délégataire au 1^{er} juillet 2020.

IV- Les ressources

Le service compte 8 captages, 2 forages et 2 puits. Les ressources sont **exclusivement souterraines**.

Nom de la ressource	Mise en service	Capacité nominale (m ³ /h)	Débit autorisé (m ³ /h)	Commune
Puits des Courrières	1983	25	28	Vayres
Puits des Ribières	1979	23	25	Cussac
Captage de Montvallon	1990	20	20	Champsac
Captage la Richardie	2006	15	15	Vayres
Forage de Nailhac	1990	9		Champsac
Captage les Pradelles	1973	8	8	Champsac
Forages des Liades	1970	6	10	Cussac
Captages de Vergnolas (1&2)	1980	Gravitaire		Cussac
Captages de Négrelat (3&4)	2004	Gravitaire		Cussac
Captages de Latterie	2000	Gravitaire		Dournazac
Captages de la Favinie	1988	Gravitaire		Champagnac
Captage de la Judie	1989	Gravitaire		Champagnac

Ressources	Date du rapport hydrogéologique	Date arrêté préfectoral
Puits des Courrières	6 juillet 2005	19 novembre 2007
Puits des Ribières	10 août 2012	30 juin 2014
Captage de Montvallon	6 juillet 2005	19 novembre 2007
Captage la Richardie	6 juillet 2005	19 novembre 2007
Forage de Nailhac	1 août 1993	22 avril 1996
Captage les Pradelles	6 juillet 2005	19 novembre 2007
Forages des Liades	6 juillet 2005	19 novembre 2007
Captages de Vergnolas (1&2)	1 août 1993	22 avril 1996
Captages de Négrelat (3&4)	1 août 1993	22 avril 1996
Captages de Latterie		
Captages de la Favinie	1 août 1993	22 avril 1996

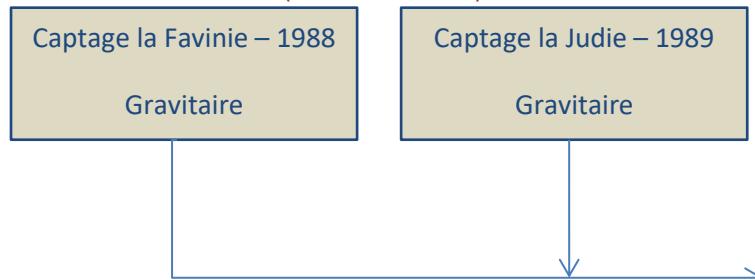
V- Les ouvrages

1- Les installations de production et de stockage

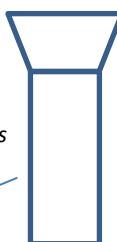
Le service est composé de **6 stations de neutralisation et 1 station de désinfection**. Toutes ces stations sont **télésurveillées**. Il existe également 18 points de stockage avec une capacité de stockage totale de **3 000 m³**.

Installations sur Champagnac la Rivière

Arrêt de ces captages depuis 2017 : eau non conforme
(arsenic et acidité)



Château d'eau la Haute Barrière
(Champsac) – gravitaire
Alimentation unique du réservoir depuis
l'arrêt des captages

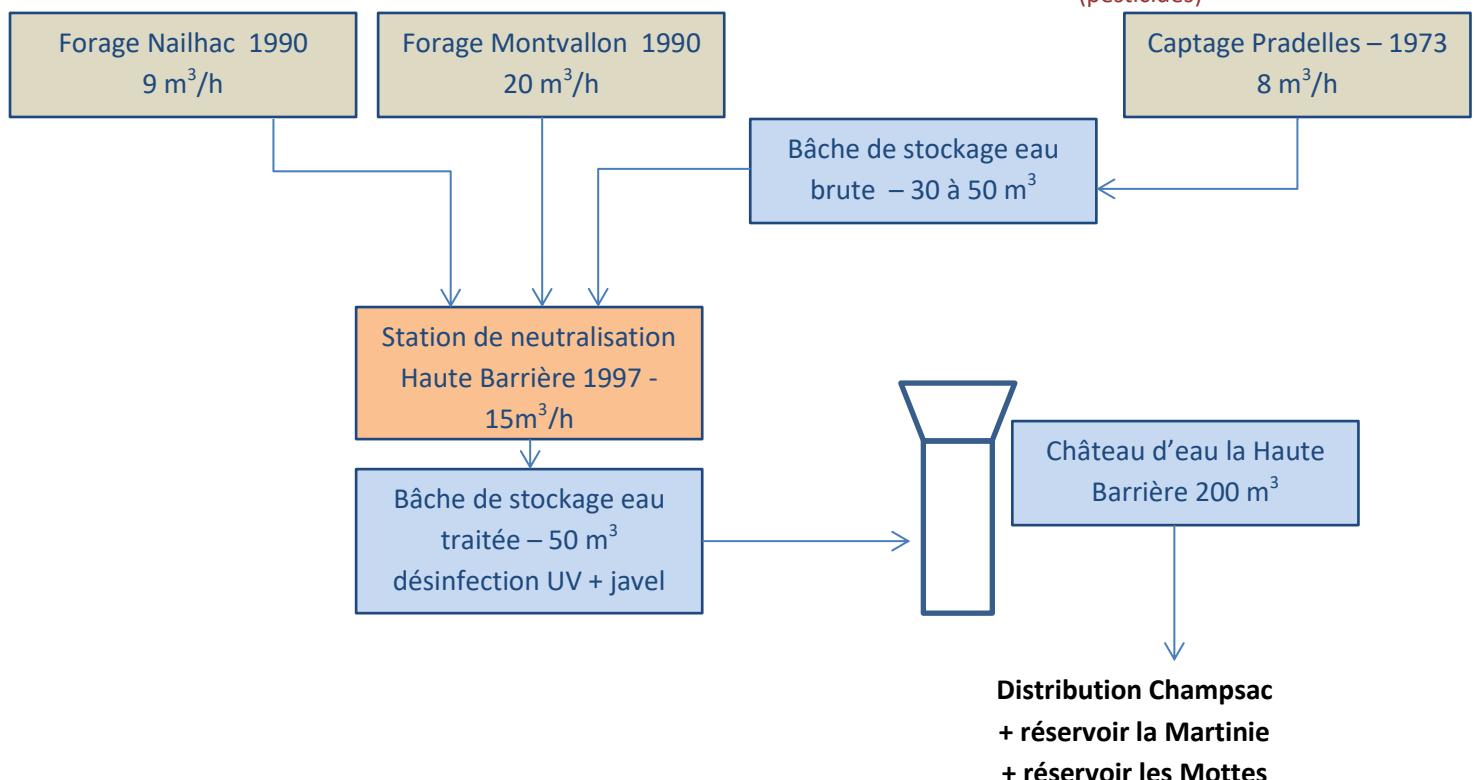


Réservoir la Martinie
100m3
Désinfection javel

Distribution
Champagnac la Rivière

Installations sur Champsac

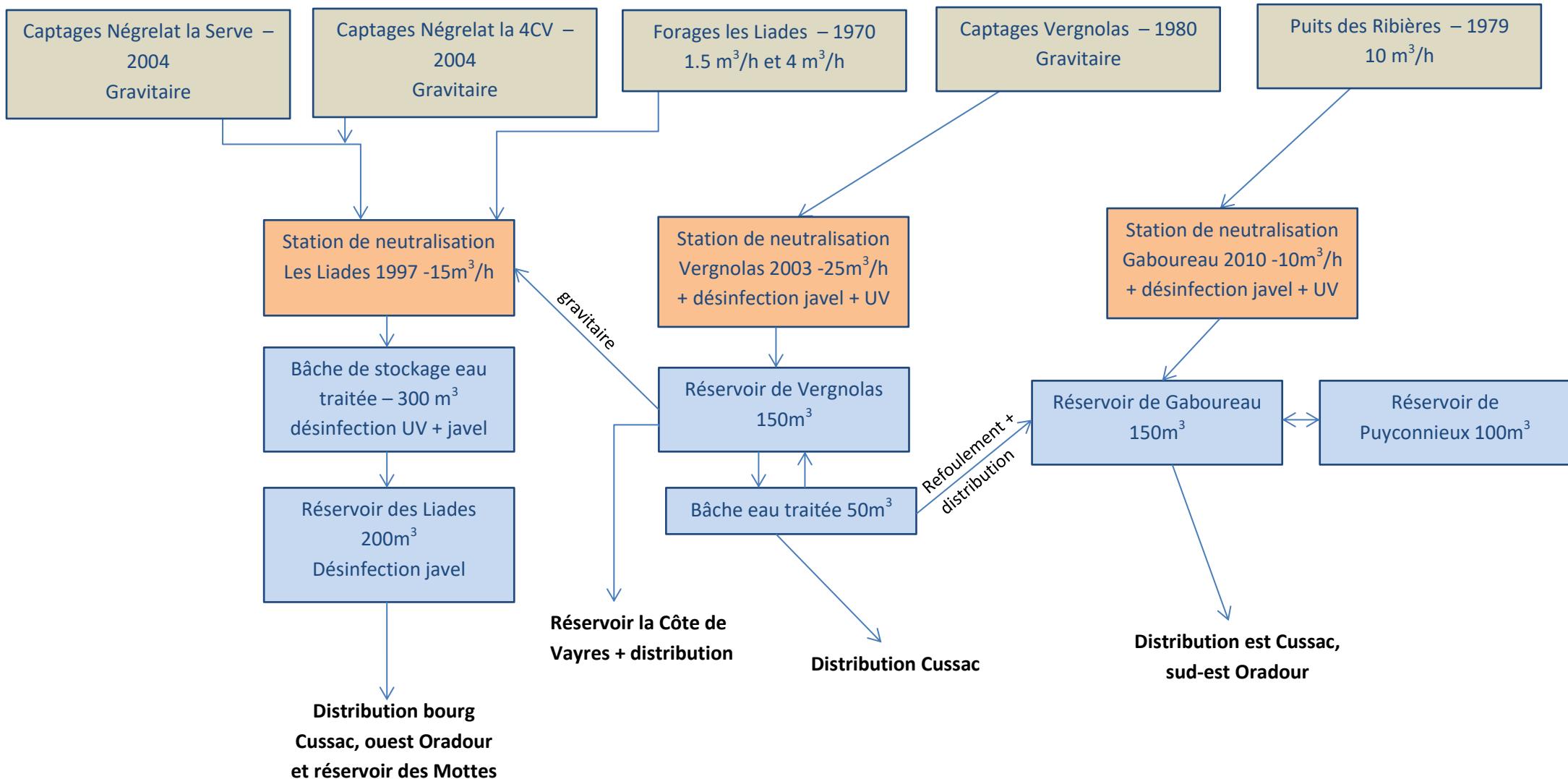
Arrêt de cette ressource en 2018 : eau non conforme
(pesticides)



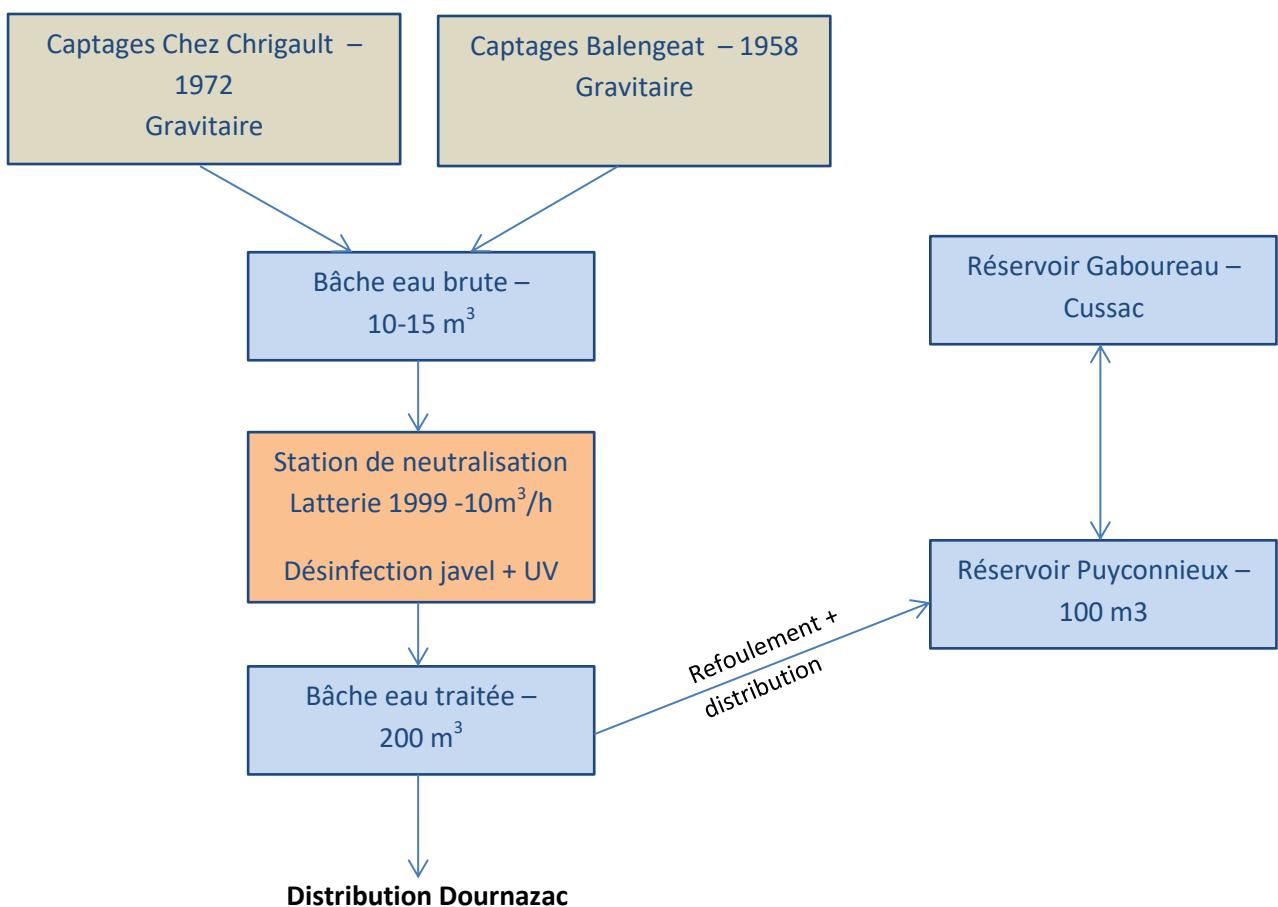
Installations sur Chéronnac

Station de surpression La
Grue – 2017
3 m³/h

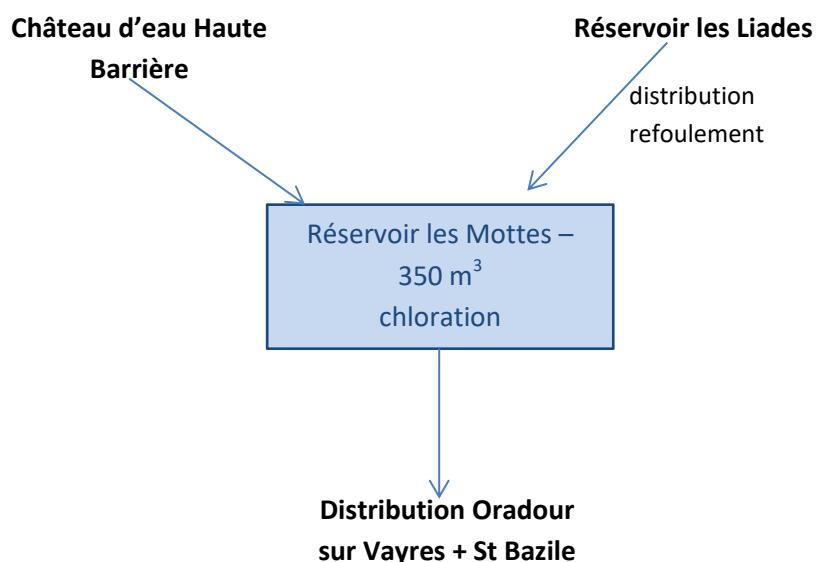
Installations sur Cussac



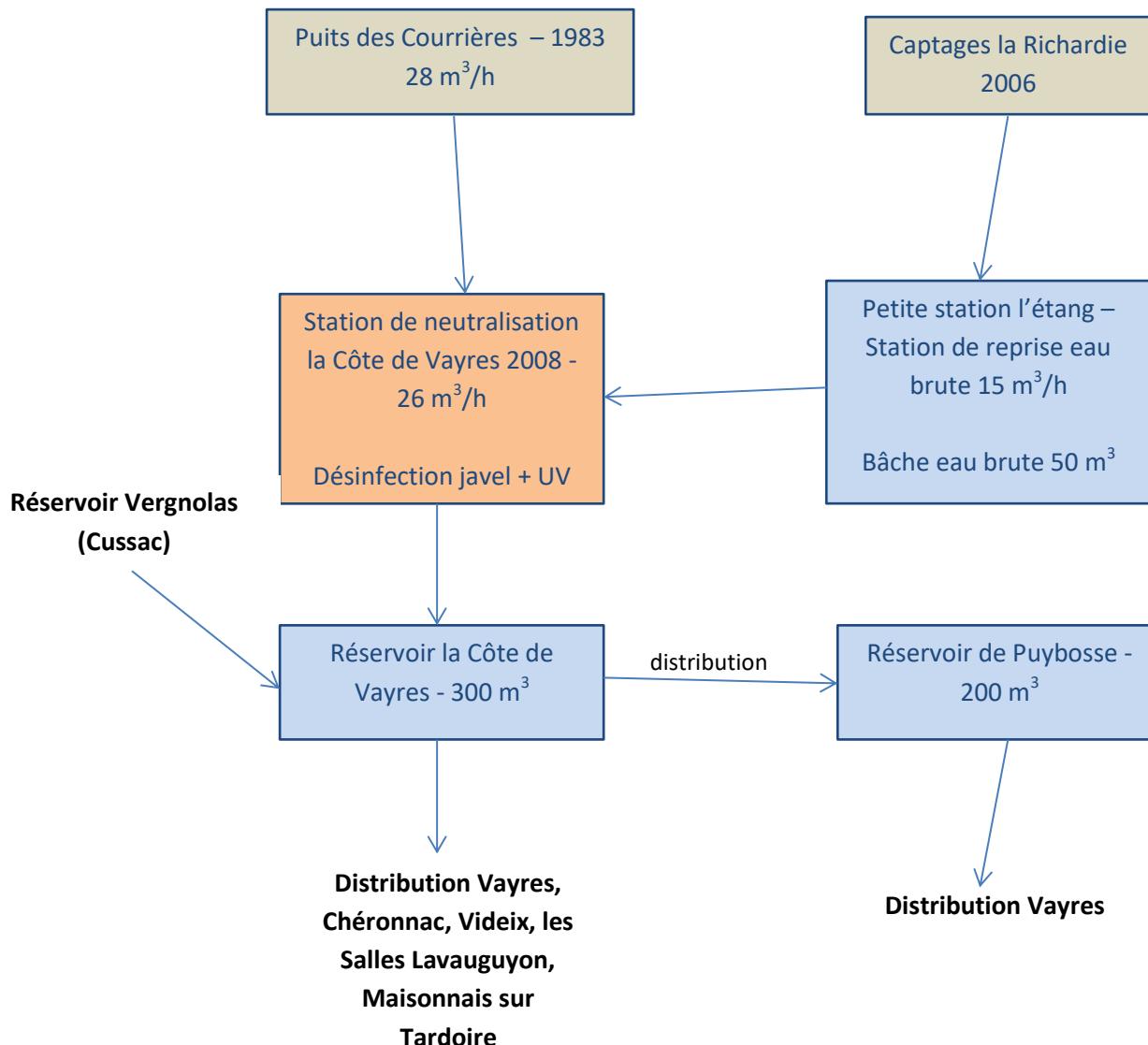
Installations sur Dournazac



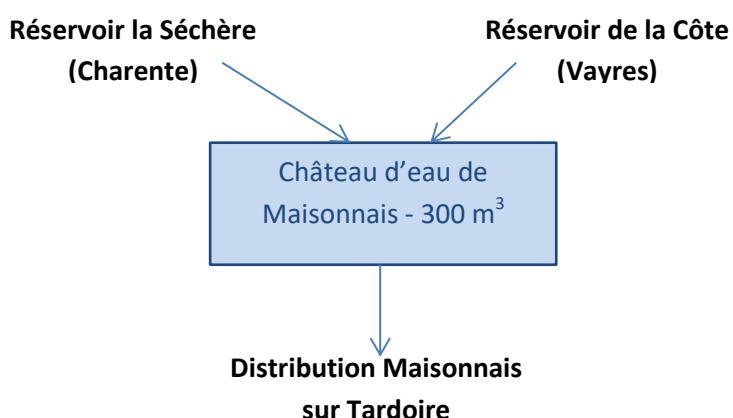
Installations sur Oradour sur Vayres



Installations sur Vayres



Installations sur Maisonnais sur Tardoire



2- Les canalisations

Le linéaire total de canalisation sur le territoire du Syndicat représente un peu plus de **470 km** de réseau pour l'année 2021. La répartition entre les communes est la suivante :

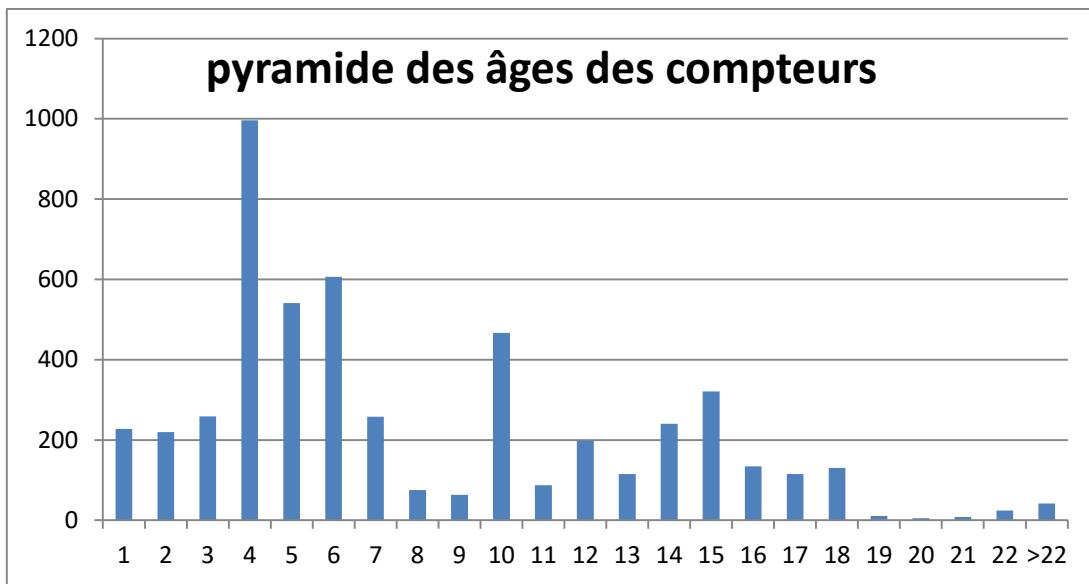
Commune	Linéaire de réseau en 2021 (km)	Pourcentage du linéaire de réseau	% du linéaire posé en domaine privé (estimation)
Champagnac-la-rivière	40,6	8,6 %	9,1
Champsac	52,6	11,1 %	5,3
Chéronnac	28,9	6,1 %	3,5
Cussac	63,5	13,4 %	15,4
Dournazac	55	11,6 %	9,5
Les Salles Lavauguyon	17,9	3,8 %	3,9
Maisonnais-sur-Tardoire	39,5	8,3 %	4,1
Oradour-sur-Vayres	78,3	16,5 %	1,8
Saint-Bazile	12,5	2,6 %	16,8
Vayres	56,7	12 %	11,3
Videix	20,9	4,4 %	5,7
Communes limitrophes (St Mathieu, St Auvent, Chalus, La Chapelle, Marval, Rochechouart, Gorre, Verneuil)	7,3	1,5 %	1,4
TOTAL	473,7	100 %	7,6

Plus de **80% du réseau est en PVC**, soit **396 km**. La commune d'Oradour sur Vayres se démarque par le plus important linéaire de canalisation. A noter que **1,5 % du linéaire de réseau se trouve sur des communes limitrophes** au territoire du syndicat.

Les communes de Saint Bazile, Cussac et Vayres ont un pourcentage de leur linéaire de conduites assez important posé en domaine privé. Oradour sur Vayres a un pourcentage très faible par rapport aux autres communes. Les conduites en privé sont principalement des conduites d'eaux brutes pour Cussac et Vayres, pour acheminer l'eau des différentes ressources vers les stations de traitement. Pour St Bazile, il s'agit principalement de la conduite permettant le transit entre Vergnolas et la station de la Côte de Vayres qui traverse la commune de part en part dans le domaine privé.

3- Les compteurs

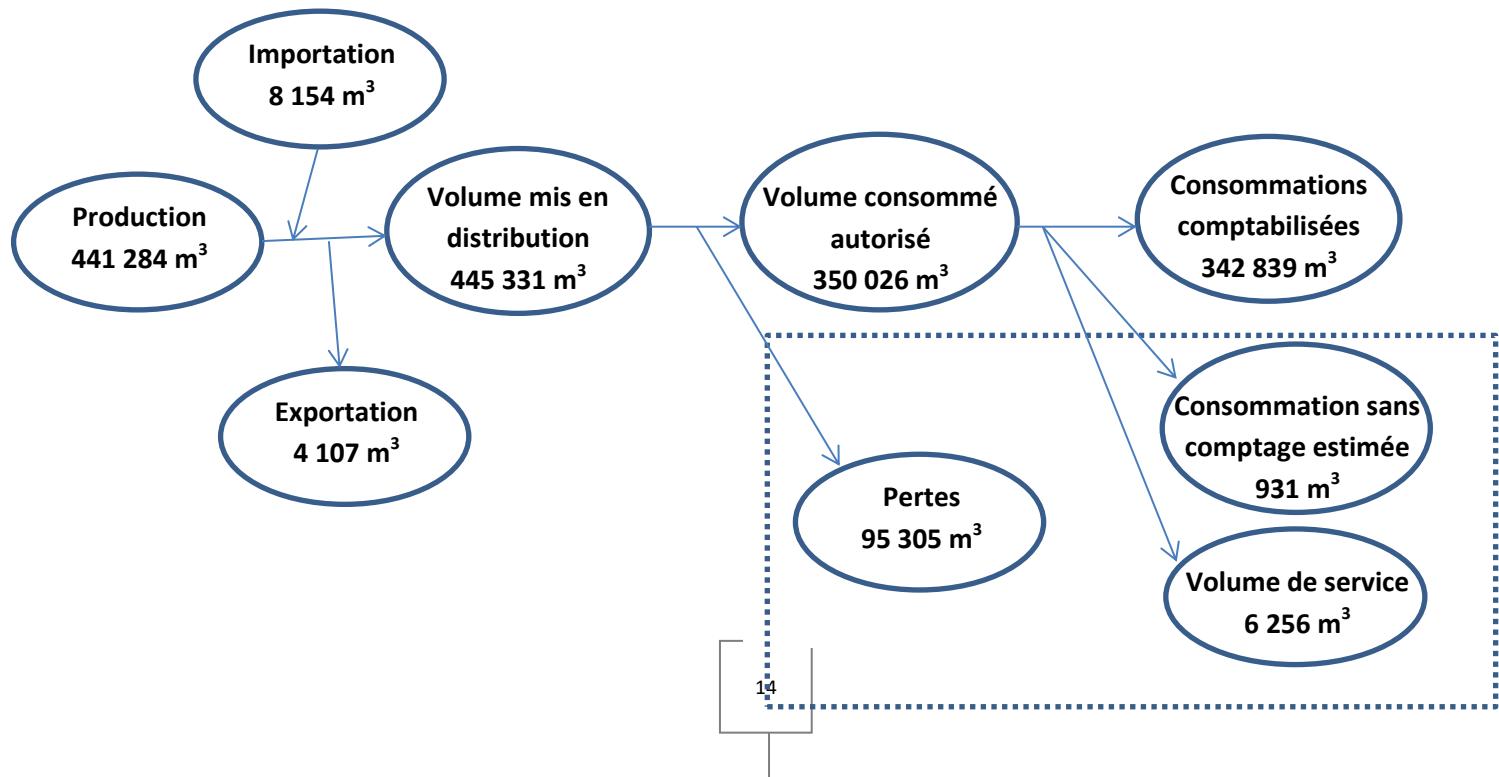
Au 31 décembre 2021, le syndicat d'eau potable Vayres et Tardoire compte 5 142 compteurs dont 5 042 avec un diamètre de 15 mm.



L'âge moyen des compteurs est de 6 ans. Le parc des compteurs est donc récent. Le délégataire a pour obligation de remplacer les compteurs de plus de 15 ans ; En 2021, il reste **790 compteurs âgés de 15 ans ou plus** (640 en 2020). La présence de compteurs de plus de 20 ans est expliquée par leur manque d'accessibilité (logements secondaires ou vacants), ce qui rend leur remplacement par le délégataire compliqué. Seuls 214 compteurs ont été renouvelés en 2021. **Le délégataire doit accentuer son programme de renouvellement des compteurs pour les années à venir.**

VI- Les volumes

Bilan des volumes sur l'année 2021 ; les pertes s'élèvent à 95 305 m³ sur l'année contre 97 356 m³ en 2020, ce qui reste similaire, mais bien supérieur à l'année 2019 (81 319 m³).



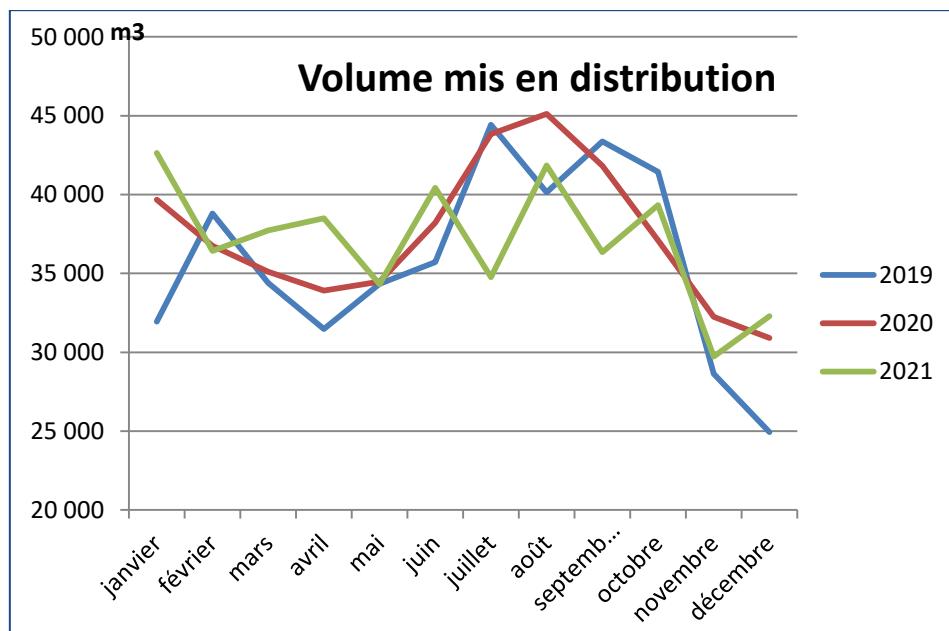
1- Les volumes produits

Volumes produits et mis en distribution des 6 dernières années :

m ³	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Volume produit	324 648	396 994	415 593	405 918	440 046	441 593
Volume importé	5039	2 235	2 114	23 771	9 436	7 430
Volume exporté	276	2 652	19 451	94	359	4 738
Total volume mis en distribution	329 411	396 577	398 256	429 595	449 123	444 285
Evolution du volume mis en distribution N/N-1	-3,4%	+20,4%	+0,4%	+7,8%	+4,5%	-1,1%

La forte augmentation de 2017 est expliquée par l'intégration de la commune de Dournazac dans le périmètre du syndicat. En 2019, le volume mis en distribution sur l'année a augmenté de plus de 9% par rapport à 2018 du fait de l'intégration du syndicat Val de Tardoire, syndicat qui n'avait pas de production sur son territoire. Le volume mis en distribution est similaire à l'année 2020.

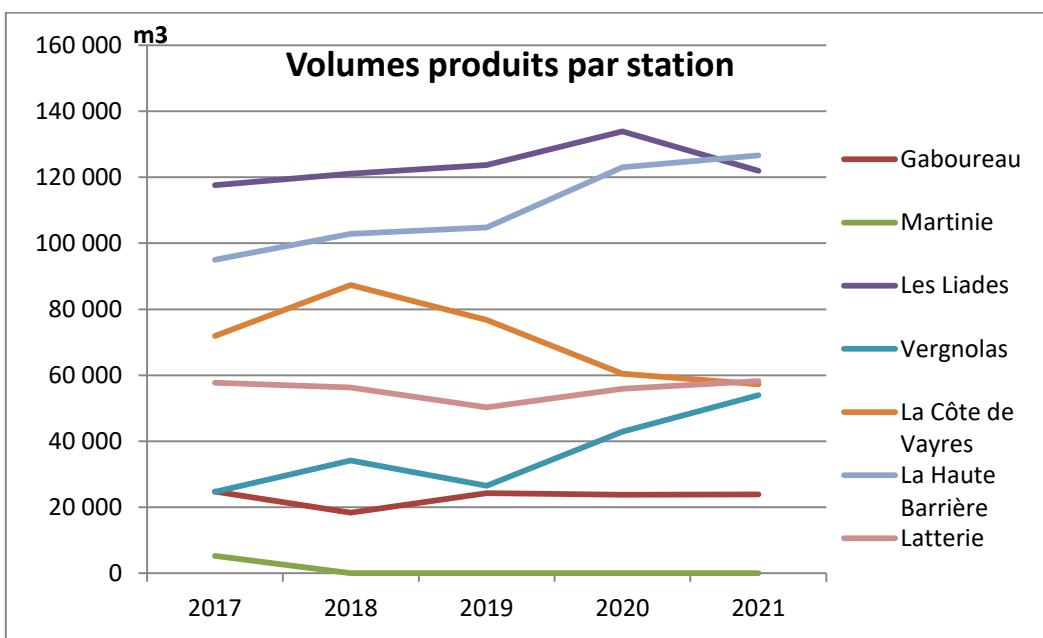
Le volume mis en distribution correspond au volume produit + volume importé – volume exporté.



Les volumes mis en distribution sont fluctuants en fonction des mois et des années considérées. Cependant, il est possible de noter une augmentation des volumes mis en distribution en période estivale. Pour l'année 2021, le printemps a été assez chaud et sec, le volume mis en distribution est plus élevé que les années précédentes. Cependant l'été a été plus arrosé, ce qui se répercute sur des volumes mis en distribution plus modérés que les années précédentes.

Les volumes produits par station se décomposent comme suit :

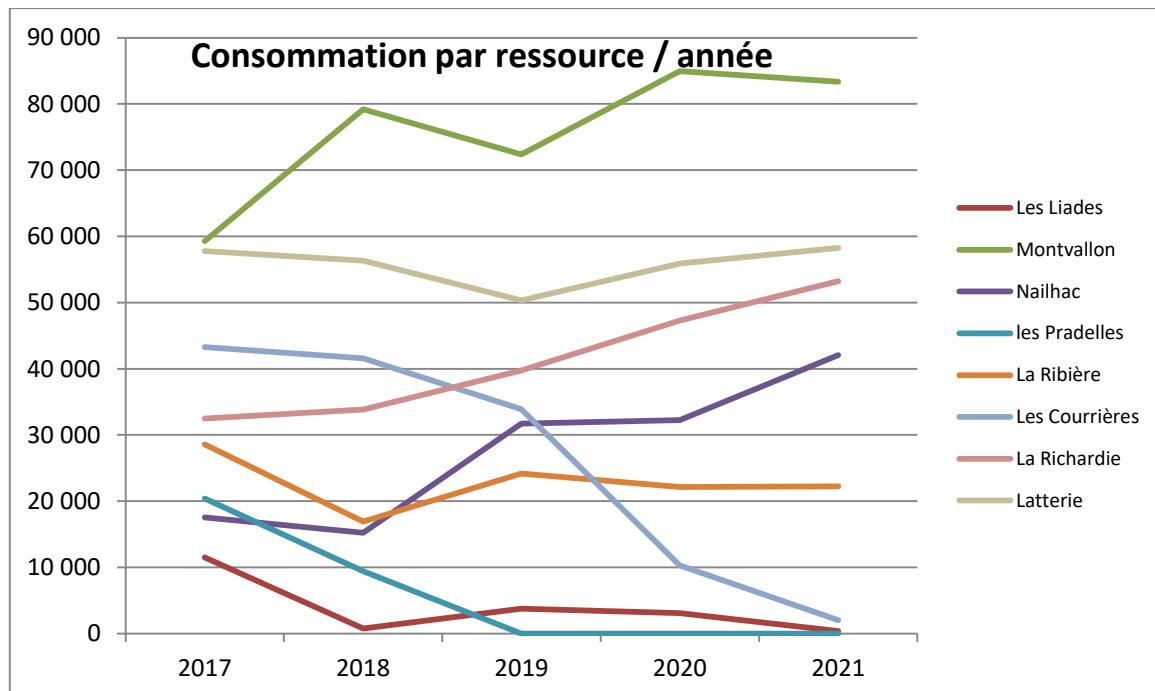
Volumes en m ³	2017	2018	2019	2020	2021	Volume moyen jour	Capacité nominale
Gaboureau	24 734	18 404	24 251	23 825	23 933	65	460
Martinie	5 252	0	0	0	0	0	-
Les Liades	117 569	121 051	123 667	133 871	121 970	334	500
Vergnolas	24 699	34 231	26 571	42 903	53 972	147	500
La Côte de Vayres	71 920	87 350	76 754	60 510	57 315	157	520
La Haute Barrière	95 046	102 849	104 782	123 065	126 666	347	300
Latterie	57 774	56 324	50 323	55 872	58 234	159	240
Total	396 994	420 209	406 348	440 046	442 090	1 209	1 820



Les stations des Liades (Cussac) et de la Haute Barrière (Champsac) sont les deux principales sources de production, elles représentent 56% du volume produit en 2021. La station des Liades produit à elle seule 28% du volume produit total sur l'année 2021. La production de la Côte de Vayres continue de baisser car la production est soutenue par la station de Vergnolas (Cussac), qui voit sa production augmenter. Les productions de Latterie et de Gaboureau se maintiennent.

Les volumes produits pour chaque ressource les 5 dernières années sont les suivants (volumes exprimés en m³) :

Ressource	2017	2018	2019	2020	2021
Les Liades	11 477	782	3 768	3 079	366
Montvallon	59 277	79 177	72 373	84 937	83 371
Nailhac	17 547	15 221	31 689	32 264	42 039
Les Pradelles	20 370	9 401	0	0	0
La Ribièvre	28 587	16 913	24 146	22 156	22 213
Les Courrières	43 254	41 585	33 889	10 283	2 038
La Richardie	32 475	33 853	39 737	47 274	53 244
Latterie – Chez Chirgault	57 774	56 324	50 323	55 872	58 234
La Judie	/	/	/	/	/
La Favinie	/	/	/	/	/
Vergnolas	/	/	/	/	/
Négralat	/	/	/	/	/



La ressource des Pradelles (Champsac) a été arrêtée en juin 2018. En cause, la forte concentration détectée en pesticides (métolachlore). La diminution de la production des Pradelles est compensée par une sollicitation plus accrue des autres ressources de Champsac : Montvallon et Nailhac.

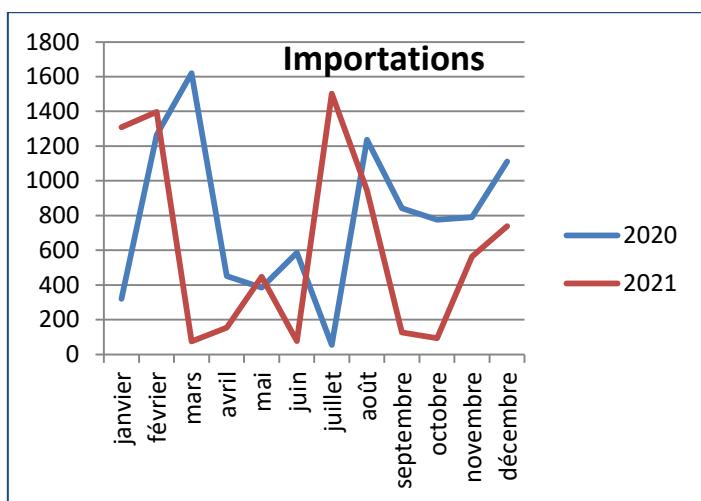
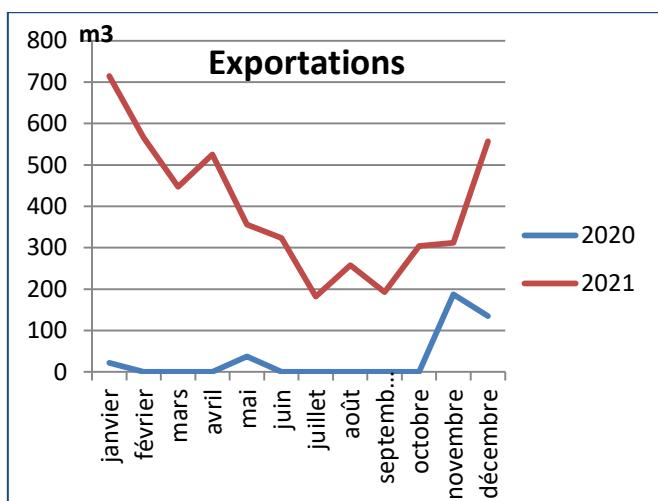
Pour la même raison, l'utilisation du puits des Courrières (Vayres) est réduite au maximum et est compensée par la Richardie (Vayres) Vergnolas (Cussac). L'été 2021 ayant été mitigé, l'utilisation du puits a été réduite à son maximum.

Les forages des Liades sont globalement peu sollicités.

2- Les volumes importés et exportés

Les volumes importés et exportés pour le syndicat restent assez faibles, inférieurs à 1% des volumes totaux mis en distribution.

m ³	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Volume produit	324 648	396 994	415 593	405 918	440 046	441 593
Volume importé	5039	2 235	2 114	23 771	9 436	7 430
Volume exporté	276	2 652	19 451	94	359	4 738
Total volume mis en distribution	329 411	396 577	398 256	429 595	449 123	444 285
Evolution du volume mis en distribution N/N-1	-3,4%	+20,4%	+0,4%	+7,8%	+4,5%	-1,1%



L'export concerne exclusivement la vente d'eau vers la commune de St Mathieu. Cette vente sert de secours pour St Mathieu, le volume vendu est donc très variable. Celui-ci a été assez conséquent pour l'année 2021. L'importation provient majoritairement de l'eau achetée à la Charente pour alimenter en partie Maisonnais sur Tardoire et Les Salles Lavauguyon. Le volume acheté a été légèrement inférieur sur l'année 2021, par rapport à 2020.

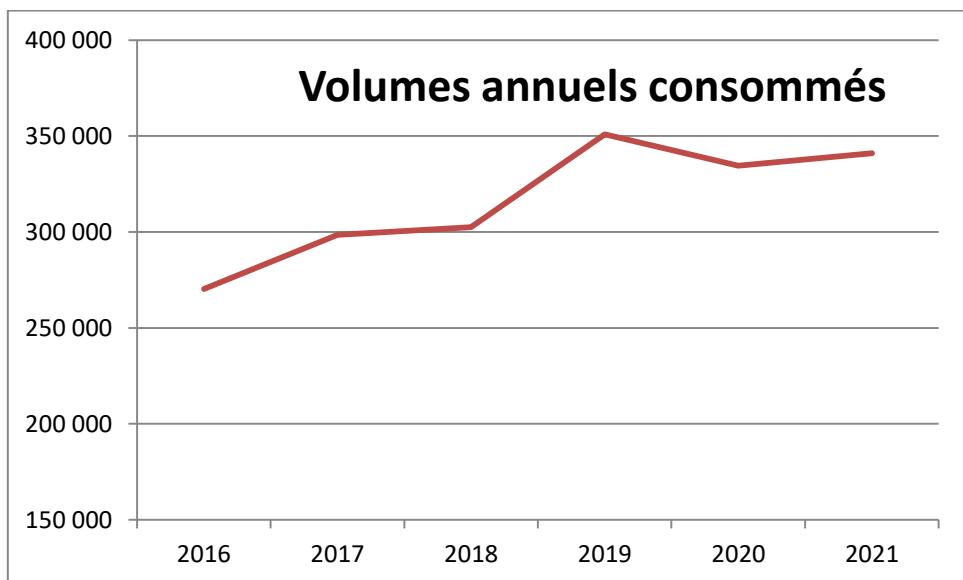
3- Les volumes consommés

Les volumes consommés par commune sont les suivants, en m³ :

Commune	2017	2018	2019	2020	2021	Répartition	Evolution N/N-1
Champagnac-la-rivière	21 973	20 367	22 226	21 890	22 400	6,6%	2,3%
Champsac	40 758	45 447	47 631	49 089	51 758	15,2%	5,4%
Chéronnac	17 140	16 103	18 501	15 660	18 114	5,3%	15,7%
Cussac	67 687	57 577	70 675	60 569	49 317	14,5%	-18,6%
Dournazac	31 929	37 766	35 544	36 748	47 386	13,9%	28,8%
Les Salles Lavauguyon	NC	NC	8 922	8 509	14 774	4,3%	73,6%
Maisonnais-sur-Tardoire	NC	NC	21 709	19 608	22 595	6,6%	15,2%
Oradour-sur-Vayres	65 228	68 393	73 749	75 414	59 381	17,4%	-21,3%
Saint-Bazile	6 172	5 597	5 455	5 289	8 370	2,5%	58,3%
Vayres	38 606	41 331	37 449	32 410	35 719	10,5%	10,2%
Videix	8 980	9 888	9 050	9 320	11 146	3,3%	19,6%
TOTAL	298 473	302 469	350 911	334 506	340 960	/	/
Evolution N/N-1	+ 10,4%	+ 1,3%	+ 13,8%	-4,67%	+1,93%	/	/

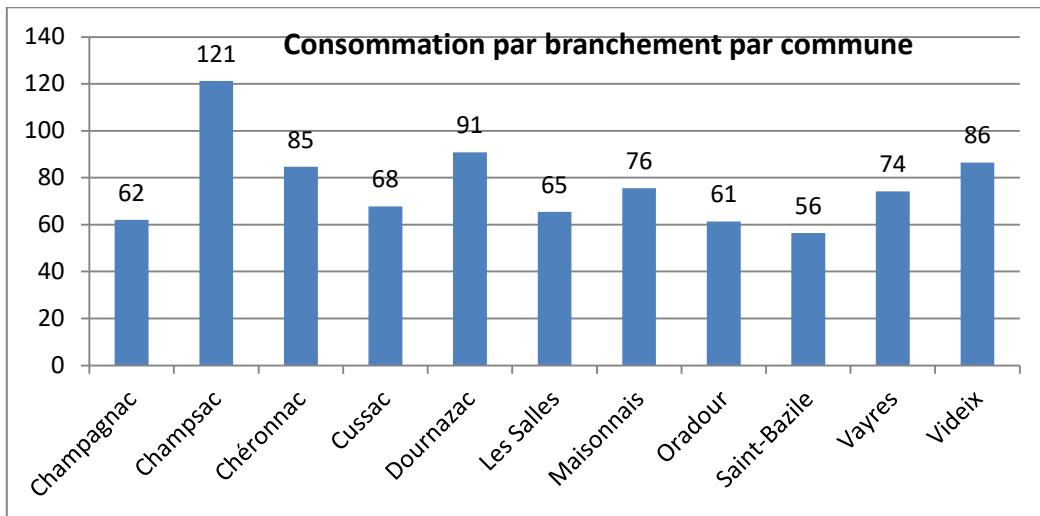
NC : Non compté

On note une forte augmentation des consommations sur Saint Bazile et les Salles Lavauguyon, principalement due à des fuites après compteurs. Une fuite de plus de 3 000 m³ à St Bazile et de plus de 6 000 m³ sur les Salles Lavauguyon.



L'augmentation des volumes consommés en 2017 s'explique par l'intégration de la commune de Dournazac. La seconde augmentation en 2019 s'explique par l'intégration du SIAEP Val de Tardoire.

Les volumes consommés sur Champsac continuent d'augmenter malgré la baisse de consommation de près de 20% de l'entreprise Delouis. A contrario, la baisse significative de Cussac s'explique par la présence de fuites importantes sur des branchements après compteur en 2019.



Ce graphique montre la consommation moyenne par branchement et par commune sur l'année 2021. En moyenne, sur le territoire du syndicat, la **consommation par branchement est de 77 m³/an** (67m³/an en 2020 et 2019). La commune de Champsac se démarque par une consommation par branchement de 121 m³/an. Cependant, cette valeur est à corrélérer avec la présence de l'entreprise Delouis qui consomme à elle seule plus de 9 000 m³ pour l'année 2021. Hors l'entreprise Delouis, la consommation moyenne sur Champsac est de 116 m³/an/ branchement, ce qui reste élevé par rapport aux autres communes (82 en 2020). La commune de Saint Bazile a de nouveau la plus faible consommation par branchement, si l'on exclue la fuite après compteur de plus de 3 000m³

En moyenne, sur les onze communes du syndicat, il y a environ 15 % de branchements sans consommation. Videix détient toujours le plus grand nombre de branchements sans consommation, plus de 20%.

A l'inverse, Champsac obtient le meilleur ratio avec 10 % de branchements sans consommation.

VII- Tarification et recettes

1- Tarification

Les volumes consommés sont relevés annuellement. La facturation est effectuée au semestre.

La tarification est présentée synthétiquement dans le tableau suivant, au 1^{er} janvier de chaque année:

En € HT/m ³	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Part fixe délégataire	30.79	31.23	32.37
Part variable délégataire	0.7936	0.6876	0.7127
Part fixe syndicat	29.80	29.80	30.88
Part variable syndicat	0.89	0.89	0.92
Précessions des ressources (Agence de l'Eau)	0.055	0.055	0.055
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	0.23	0.23	0.23
Montant de la facture 120 m ³ (hors assainissement) TTC	312.82	300.19	309,50

L'augmentation en 2020 est due à l'application du coefficient d'indexation K, lié aux achats d'eau en gros (avenant n°1 faisant suite à l'intégration des 2 communes de l'ex-Syndicat Val de Tardoire dans le contrat de DSP). A contrario, la diminution en 2021 est la conséquence de l'avenant n°2 au contrat de DSP (Prise en charge par le syndicat des achats d'eau). **Les tarifs du syndicat Vayres et Tardoire ont augmenté au même titre que les tarifs de la SAUR, pour l'année 2022.** Cette augmentation s'explique par la volonté du syndicat de maintenir un taux de renouvellement des réseaux acceptable (au moins 1% pour an) malgré des subventions qui s'amenuisent.

2- Produits et charges du service – Délégataire

Le Compte annuel de résultat de l'exploitation (CARE) est le suivant pour l'année 2021 :

PRODUITS (en milliers d'€)	2019	2020	2021	Ecart %
Exploitation du service	426.2	381.3	408.4	+7,1%
Collectivités et autres organismes publics (estimation)	553.8	520	564.2	+8,5 %
Travaux attribués à titre exclusif	24.7	15.7	45.3	+188%
Produits accessoires	19	24.2	28.3	+17%
TOTAL	1 023.7	941,2	1 046.2	+ 11,2 %

CHARGES (en milliers d'€)	2019	2020	2021	Ecart %
Personnel	150.9	133.1	169.0	+27%
Energie électrique	22.4	23.5	23.9	+1,7%
Achats d'eau	21.4	7	1.6	-337%
Produits de traitement	2.3	2.2	6.8	+209%
Analyses	18.3	26.0	21.2	+ 22.6%
Sous traitance, matières et fournitures	37.7	30.7	33.2	+8,1%
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles	7.9	7.6	4.4	-72%
Autres dépenses d'exploitation	77.7	76	93.9	+23,5%
<i>Télécommunication, postes et télégestion</i>	<i>6</i>	<i>5.1</i>	<i>4.8</i>	<i>- 6,3%</i>
<i>Engins et véhicules</i>	<i>30.2</i>	<i>23.2</i>	<i>27.9</i>	<i>+20,3%</i>
<i>Informatique</i>	<i>27.7</i>	<i>39.1</i>	<i>43.5</i>	<i>+11,3%</i>
<i>Assurances</i>	<i>1</i>	<i>1.1</i>	<i>0.4</i>	<i>+175%</i>
<i>Locaux</i>	<i>6.2</i>	<i>5.2</i>	<i>11.6</i>	<i>+123%</i>
<i>Divers</i>	<i>6.6</i>	<i>2.1</i>	<i>5.8</i>	<i>+176%</i>
Contribution des services centraux et recherche	56.2	53.8	64.1	+19,1%
Frais de contrôle	3.6	8.1	3.6	-125%
Collectivité et autres organismes publics	553.8	520	564.20	+8,5%
<i>Part Collectivité</i>	<i>450.4</i>	<i>433</i>	<i>452.10</i>	<i>+4,4%</i>
<i>Autres organismes publics</i>	<i>103.3</i>	<i>87</i>	<i>112.10</i>	<i>+28,9%</i>
Charges relatives aux renouvellements	46.7	71.8	71.0	-1,1%
<i>Pour garantie de continuité de service</i>	<i>10.9</i>	<i>7.3</i>	<i>19.5</i>	<i>+167%</i>
<i>Programme contractuel</i>	<i>2.7</i>			
<i>Fond contractuel</i>	<i>33.1</i>	<i>64.5</i>	<i>51.5</i>	<i>+25,2%</i>
Charges relatives aux investissements du domaine privé	5.6	4.3	5.5	+27,9%
Pertes sur créance irrécouvrables et contentieux	2.1	9.9	6.4	+54,7%
TOTAL	1 006.7	973.9	1 068.8	+ 9,7 %

RESULTAT	+ 17,1 k€	- 32.7 k€	- 22.6 k€	
----------	-----------	-----------	-----------	--

De manière générale, les produits d'exploitations du service ont augmenté de plus de 11 %, a contrario les charges ont baissé. Le **résultat annoncé par le délégataire est négatif de 22,6 k€ pour l'année 2021**. Il est à noter que le délégataire annonçait une perte depuis 2015, sauf en 2019, avec notamment une forte perte de plus de 48k€ en 2018.

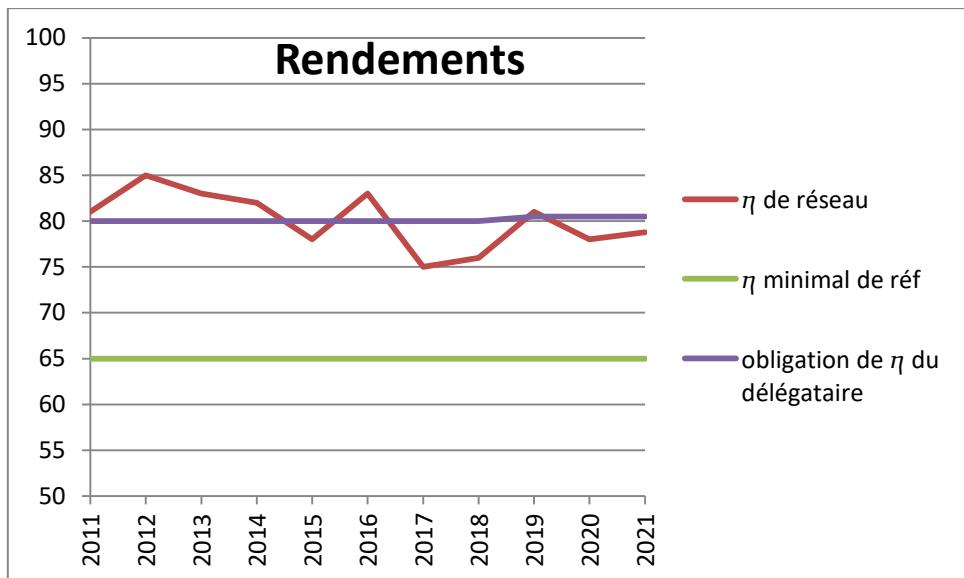
VIII- Performance du service

L'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, issu du décret n°2007-675 du 2 mai 2007, introduit des indicateurs de performance dans le rapport annuel du maire sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement.

Les indicateurs de performance sont synthétisés dans le tableau suivant :

Indicateurs de performance	2019	2020	2021	Evolution
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmé (nb/milliers d'hab)	9.01	6.8	7.75	↗
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service	2 (jrs)	2 (jrs)	2 (jrs)	≡
Taux de respect du délai maximal d'ouverture de ces branchements (%)	NR	96.55	97.75	↗
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire (paramètres microbiologiques) %	100	100	100	≡
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire (paramètres physicochimiques) %	75.21	86.4	75.4	↘
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	1.4	0.58	0,66	↗
Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/jr)	0.52	0.61	0.59	↘
Indice linéaire de perte en réseau (m ³ /km/jr)	0.48	0.56	0.55	↘
Rendement du réseau de distribution (%)	81.35	78.12	78.79	↗
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (%)	108	108	108	≡
Durée d'extinction de la dette de la collectivité (an)	NR	NR	NR	
Indice d'avancement de la protection de la ressource (%)	80	80	80	≡
Taux de réclamation (pour 1000)	0.8	1.4	0.99	↘
Existence d'un système de mémorisation des réclamations écrites reçues (O/N)	O	O	O	
Existence d'une mesure de satisfaction clientèle (O/N)	O	O	O	
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	1,51	1,78	1,79	↗
Montant des impayés au titre de l'année N-1	13 704,93	18 795.55	17 519.68	↘
Existence d'une CCSPL	N	N	N	
Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	NR	NR	NR	
Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (€)	NR	221	0	
Obtention ISO 9001	O	O	O	
Obtention ISO 14001	O	O	O	
Liaison du service à un laboratoire accrédité	O	O	O	
Estimation du nombre d'habitants desservis par le service public d'eau potable	6 883	6 883	6 600	↘
Prix de l'eau au m ³ TTC pour 120m ³ au 1 ^{er} janvier	2.61	2.50	2,60	↗

Le graphique suivant retrace les différents rendements depuis 2011 : le rendement de réseau, le rendement minimal de référence de 65 %, ainsi que l'objectif de rendement du délégataire stipulé dans le contrat de DSP.



Depuis 2011, le rendement de réseau est compris entre 75 et 85 %. En 2021, le délégataire annonce un rendement inférieur à 80,5 % (78,79%). Cependant, le contrat stipule un engagement sur l'Indice Linéaire de Pertes (ILP) qui lui est respecté pour 2021.

ILP = (volume mis en distribution – volume consommé autorisé) / longueur du réseau de desserte/365

1- Qualité de l'eau

L'eau destinée à la consommation humaine fait l'objet d'un autocontrôle par l'exploitant, renforcé par un contrôle sanitaire de l'ARS dont la fréquence et le type d'analyses sont fixés par le décret 2001-1220 du 20 décembre 2001. Les articles 1321-1 à 1321-68 du Code de la Santé publique fixent deux niveaux d'exigence sur la qualité de l'eau :

- Limite de qualité : valeur limite à respecter, tout dépassement entraîne une non-conformité de l'eau.
- Référence de qualité : il s'agit de valeurs guides plus strictes sur les mêmes paramètres ou portant sur des paramètres complémentaires. Elles permettent de préciser la qualité de l'eau au-delà de sa simple conformité. Un dépassement de ces seuils n'entraîne pas de non-conformité et l'eau reste conforme aux exigences pour tous les usages, y compris alimentaire.

Qualité de l'eau au point de mise en distribution (sortie de réservoir)

2021	ARS			SAUR		
	Nb d'analyses	Nb conformes	% conformité	Nb d'analyses	Nb conformes	% conformité
Bactériologique	10	10	100	0	0	0
Physicochimique	16	13	81	14	13	92
Total	16	13	81	14	13	92

Qualité de l'eau distribuée : prélèvements réalisés exclusivement par l'ARS au robinet des particuliers

2021	ARS			SAUR		
	Nb d'analyses	Nb conformes	% conformité	Nb d'analyses	Nb conformes	% conformité
Bactériologique	64	64	100	0	0	0
Physicochimique	126	94	74	176	119	67
Total	126	94	74	176	119	67

Les non-conformités relevées par l'ARS et la SAUR sont liés à la présence de CVM au niveau des antennes du réseau et à la présence de pesticides sur le captage des Pradelles (ressource arrêtée depuis juin 2018) et sur le puits des Courrières (arrêté préfectoral de dérogation en cours). Une importante campagne de renouvellement de canalisations a permis de changer une partie des tronçons les plus impactés par les CVM, cette campagne se poursuit en 2022.

2- Service à l'usager

Saur est certifié ISO 9001 norme orientée vers la satisfaction du client et la qualité du produit ou du service fourni par l'Entreprise. Le site internet de la Saur permet à tout abonné d'accéder à ses informations, gérer son compte et contacter le déléguétaire.

Les réclamations écrites reçues sont enregistrées par le Déléguétaire. Pour l'année 2021, Saur fait état de **49 réclamations au total**. Le syndicat a quant à lui, reçu **1 réclamation écrite** qui a été transférée au service facturation du déléguétaire (contre 2 en 2020).

L'objet des réclamations se détaille comme suit :

Motifs de réclamation	2019	2020	2021
Facturation / encaissement	19	15	24
Produit	7	10	15
Qualité de service	14	14	20
Total	40	39	59

Les réclamations sont en augmentation par rapport aux années précédentes. Les abonnés font régulièrement part de l'indisponibilité du service clientèle SAUR.

3- Gestion technique, patrimoniale et financière du délégataire

Les interventions sur le réseau concernent 26 fuites / casses réparées sur conduites (26 en 2020) et 13 fuites/casses réparées sur branchements (8 en 2020). Le nombre d'intervention a été plus important en 2021 que l'année précédente.

La gestion patrimoniale est correcte sur le territoire du syndicat. Cependant, l'ILP (l'indice linéaire de pertes en réseau) a légèrement baissé cette année en passant de 0,56 m³/km/jr en 2020 à 0,55 m³/km/jr en 2021. Le rendement de distribution s'est légèrement amélioré cette année.

Le renouvellement des réseaux est précisé dans le tableau suivant :

Année	Linéaire renouvelé (m)	Linéaire total (m)	Pourcentage renouvelé (%)
2017	1 800*	410 101	0,44
2018	0**	406 731	0
2019	6 360	466 075	1,36
2020	650	472 473	0,14
2021	7 400	472 312	1,56
Moyenne			0,70 %

*4 870ml, en 2017, en incluant les extensions

**750ml d'extension en 2018

Le taux moyen de **renouvellement au niveau national est de 0,63 % sur les 5 dernières années**. Le syndicat se situe donc au niveau de la moyenne nationale. Ce taux de renouvellement reste faible. Le syndicat doit poursuivre ses efforts de l'année de 2021 pour les années à venir. **L'objectif serait de renouveler au moins 4,7 km de réseau par an, soit 1% de renouvellement**. En raison de la crise sanitaire, le taux de renouvellement a été faible en 2020, mais a augmenté en 2021 et en 2022.

Le montant des impayés de l'année 2021 est de 17 519,68 €, ce qui représente un taux d'impayés de 1,79 % sur les bases du montant facturé. Ce montant est similaire à celui de 2020.

4- Travaux d'investissements

Le bilan des travaux réalisés en 2021 est présenté dans le tableau ci-dessous (déléguataire et syndicat):

TRAVAUX	LOCALISATION	FINANCES PAR	COUT (HT)	NATURE
Investissement	Oradour sur Vayres	Syndicat Vayres et Tardoire	296 506	Remplacement de canalisations 3,4 km
	Vayres	Syndicat Vayres et Tardoire	111 964	Remplacement de canalisations 1,4 km
	Maisonnais sur Tardoire	Syndicat Vayres et Tardoire	104 194	Remplacement de canalisations 1,5 km
	Dournazac	Syndicat Vayres et Tardoire	117 411	Remplacement de canalisations 1,1 km
	Champsac	Syndicat Vayres et Tardoire	4 726	Extension de réseau 178 ml
	Dournazac	Syndicat Vayres et Tardoire	4 275	Extension de réseau 165 ml
	Dournazac	Syndicat Vayres et Tardoire	8 840	Stabilisateurs
	Champagnac la Rivière	Syndicat Vayres et Tardoire	5 055	Vannes la Martinie
	syndicat	Syndicat Vayres et Tardoire	6 756	Analyses CVM
Travaux Programmés dans le cadre du contrat de DSP	Champsac	Déléguataire	346	Débitmètre
	Champsac	Déléguataire	1 737	Ballon anti bélier
	Cussac	Déléguataire	2 313	Pompe immergée
	Vayres	Déléguataire	1 901	télésurveillance
	Vayres	Déléguataire	1 467	Pompe n°2
	Vayres	Déléguataire	1 441	Pompe n°1
	Vayres	Déléguataire	3 283	Télésurveillance
	Vayres	Déléguataire	979	Pompe de surpression
	Vayres	Déléguataire	5 128	Armoire de commande

Le montant total des travaux engagés par le syndicat en 2021 s'élève à **659 727 € HT**.

Le montant des travaux engagés par le déléguataire en 2021 s'élève à **18 595 €**, dans le cadre du renouvellement programmé.

IX- Conclusion et perspectives

L'estimation des consommations en 2020, n'a pas eu de réelles incidences sur les éléments de comptage (rendement, ILP, consommations...) Il n'y a pas eu d'augmentation particulière du volume d'eau.

En 2021, la période estivale a été particulièrement arrosée. Les gros consommateurs (+ de 6 000 m³/an) se sont cantonnés à l'entreprise Delouis et à l'EHPAD de Cussac. Les années plus sèches, certains agriculteurs passent en « gros consommateurs ».

Le délégué SAUR a réalisé peu de renouvellement de compteurs cette année. Le renouvellement devra s'intensifier années à venir.

Quelques fuites après compteurs ont été relevées en 2021, dont 3 importantes (St Bazile et Les Salles Lavauguyon).

La consommation moyenne par branchement est en hausse en 2021. Ces deux dernières années, une augmentation des demandes de branchement a été observée. Cependant, une partie de ces branchements reste sans consommation. Ces demandes font suite à l'anticipation des particuliers branchés sur des puits. En 2021, le syndicat compte 15 % de branchements sans consommation.

Les performances du service sont correctes par rapport à 2020. Les taux de réclamations et d'impayés sont néanmoins plus élevés.

Le taux de renouvellement des canalisations est important en 2021, il a permis de rattraper le retard accumulé en 2020. Ce renouvellement est supérieur à la moyenne nationale mais le syndicat doit poursuivre ses efforts.